



SOLS

CONVERTIR DES ESPACES DE STATIONNEMENT

OBJECTIFS

REDUIRE l'artificialisation des sols. Les surfaces goudronnées deviennent des espaces verts, poreux.

OPTIMISER l'utilisation de l'espace urbain : les parkings deviennent des espaces publics accueillants et multifonctionnels.

AMELIORER la qualité de vie. Offrir des espaces de détente, de jeux ou de rencontres aux habitants.

PROMOUVOIR des modes de transport alternatifs : Réduire la place de la voiture individuelle.

QUI S'IMPLIQUE ?

La municipalité (porte le projet, gère l'aménagement urbain), les services techniques municipaux (mettent en œuvre des travaux), les associations locales (conseillent sur les usages, la biodiversité...), les habitants (participent à définir les besoins et les préférences et sont des relais pour le projet).

POINTS DE VIGILANCE

- Expérimentez ! Il est possible de tester certaines conversions sur un temps court pour voir comment cela impacte les besoins en stationnement et les usages
- S'assurer que la suppression de places n'entraîne pas de déficit majeur de stationnement.
- Adapter les espaces créés aux besoins spécifiques de la population locale.
- Communiquez clairement les objectifs et les bénéfices du projet pour éviter les oppositions.
- Respect des normes : Vérifier la conformité aux réglementations locales en matière d'urbanisme et de gestion des eaux pluviales.

TEMPS NÉCESSAIRE : 3 À 6 MOIS

1

Diagnostic initial : Évaluer la surface de stationnement existante : quels emplacements sous utilisés sont des opportunités de reconversion ? Évaluer les contraintes techniques et les coûts. Travailler avec le service urbanisme et des écologues pour définir les aménagements possibles.

2

Consultation publique : présenter le projet aux habitants et recueillir leur avis. Impliquer les résidents dans la définition des usages futurs de ces espaces. Ajuster les plans en fonction des suggestions et des préoccupations exprimées

3

Définir les priorités en sélectionnant les zones à aménager en premier selon les urgences et les impacts potentiels. Rédiger le cahier des charges nécessaire à un appel d'offre et planifier la réalisation des travaux

4

Déposer les revêtements existants, préparer les sols, planter des espèces adaptées au climat et nécessitant peu d'entretien et installer le mobilier urbain. Mettre en place des solutions de drainage pour faciliter l'infiltration des eaux pluviales

5

Entretenir très régulièrement ces nouveaux espaces et évaluer finement leurs usages, recueillir les informations des utilisateurs pour ajuster les aménagements.

6

Communiquer régulièrement sur les avancées des travaux mais aussi sur les bénéfices observables. Promouvoir les alternatives à la voiture (transport en commun, du covoiturage et des mode de déplacement doux). Proposer des animations sur ces nouveaux espaces.

BUDGET NÉCESSAIRE : DÈS 10 000 €

**ALLER
PLUS
LOIN**

**ORGANISEZ UN PARK(ING) DAY
TEASER VIDÉO (S'APPROPRIER DES PLACES DE STATIONNEMENT)
LA TIERCE FORÊT : TRANSFORMER UN PARKING EN ÎLOT DE FRAÎCHEUR**



**MOUNTAIN
RIDERS**

CONVERTIR DES ESPACES DE STATIONNEMENT

ENTRETIEN AVEC PIERRE ARPIN

OCTOBRE 2024

QUI ÊTES VOUS ?

En tant que conseiller municipal à la mairie de Bourg-Saint-Maurice, j'ai eu l'opportunité de participer au projet de conversion des espaces de stationnement en zones végétalisées et en espaces de convivialité.

CHAQUE SITE A FAIT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION MINUTIEUSE

Le projet a démarré par une analyse des espaces de stationnement sous-utilisés dans le centre-ville. En collaboration avec les services techniques municipaux et des urbanistes spécialisés en aménagement durable, nous avons identifié plusieurs emplacements stratégiques pour initier ces transformations. Chaque site a fait l'objet d'une évaluation minutieuse pour déterminer la faisabilité technique et les options de végétalisation les plus adaptées au climat montagnard de notre région.

SE METTRE À L'ÉCOUTE DES APPRÉHENSIONS ET DES BESOINS

L'un des principaux défis était d'assurer l'adhésion des commerçants et des riverains, certains craignant que la réduction des places de stationnement n'affecte la fréquentation des commerces. Pour répondre à ces inquiétudes, nous avons mis en place des réunions publiques et consulté les habitants pour intégrer leurs besoins et leurs idées dans le projet. Par exemple, certains espaces ont été équipés de bornes de recharge pour vélos électriques, ce qui répond à la demande croissante de mobilité douce en montagne.



crédit photo : Adaptaville

UN PROJET COLLECTIF ET PROGRESSIF SUR PLUSIEURS ANNÉES

Ce projet a mobilisé de nombreux acteurs locaux, notamment l'Agence Alpine des Territoires, qui a fourni une expertise technique sur les choix de végétaux adaptés, ainsi que des associations environnementales locales qui ont apporté leur soutien en matière de sensibilisation et de communication auprès du public. Ensemble, nous avons élaboré un plan d'action sur plusieurs années pour garantir un verdissement progressif et pérenne des espaces.

LES COMMERÇANTS SONT FINALEMENT CONVAINCUS PAR CE CHANGEMENT !

Les premiers résultats sont très positifs : la conversion des espaces n'a pas impacté le stationnement global, car nous avons optimisé les zones disponibles sans réduire significativement le nombre de places. Les commerçants, initialement réticents, se montrent désormais satisfaits des aménagements, constatant que ces nouveaux espaces de convivialité attirent plus de visiteurs. De plus, le trafic n'a pas été perturbé de manière significative, grâce à une planification minutieuse des travaux.

Contact : p.arpin@bourgsaintmaurice.fr

